

3 Administration générale

3.1 Informations générales

3.1.2 Hôtel-Restaurant de Fully - achat des parcelles 634, 3215 et 3472

Décision

Le Conseil communal valide la demande de crédit supplémentaire de Fr. 1'100'000.-.

3.2 Finances

3.2.1 Offres mandataires - infrastructures scolaires, de petite enfance et sportives

Décision

Le Conseil communal décide de valider les offres suivantes :

- Read Conseil immobilier - enjeux économiques et fonciers ainsi que coordination en collaboration avec la commune
- Schaer-Saudan Architectes SA - enjeux architecturaux
- Swisstain - enjeux sociologiques
- CITEC - enjeux de mobilité
- Territoires Concept - enjeux urbanistiques

4 Bâtiments / Bourgeoisie / Culture & Sport

4.1 Soutien aux sociétés locales

4.1.1 Courriel du Musée de Fully

Décision

Le Conseil communal décide d'allouer une subvention au Musée de Fully.

4.1.2 Association SPECTACLEXPO - Spectacle On va où ?

à la Belle Usine du 24 au 26 octobre 2025.

Décision

La commission propose un soutien ainsi que la gratuité de la salle à l'association

SPECTACLEXPO.

4.1.3 Association Cap-Vert Valais

Décision

Le Conseil communal décide d'accorder la Belle Usine gratuitement à l'association Cap-Vert Valais.

4.2 Bourgeoisie

4.2.1 Demande du Moto-Club Fully

Décision

Le Conseil bourgeoisial, en qualité de propriétaire des terrains, préavise favorablement l'utilisation de ses terrains par le Moto-Club pour les dix prochaines années.

4.2.2 Alpage

4.2.2.1 Alpage - approbation des comptes 2024

Décision

Le Conseil communal décide d'approuver les comptes 2024 des alpages.

5 Sécurité - Economie - Tourisme

5.2 Développement économique

5.2.1 Economie - société locale

5.2.1.1 Ateliers zéro déchets

Décision

Le Conseil communal décide d'allouer une subvention, sur le budget voirie.

6 Travaux publics & Environnement

6.1 Travaux publics

6.1.1 Achat véhicule responsable opérationnel TP + P&J

Décision

Le Conseil communal décide d'acquérir un véhicule Dacia Duster auprès du garage Bessard.

7 Urbanisme (Constructions - PAZ - Mobilité douce)

7.1 Constructions

7.1.2.12025-86 / eC 2025-10969 BTA SA pour Pagliotti Marc André et Flückiger Pagliotti Romaine

Description

Construction d'une couverture de terrasse à lames orientables

La Fontaine

Folio n° 2, parcelle n° 3131

Zone coteau

7.1.2.22025-80 / eC 2025-11011 Dorsaz Basile

Description

Installation de palissades (hauteur 1.90m)

La Maraiche

Folio n° 27, parcelles n° 7037 et 7039

Zone faible densité

7.1.2.32025-85 / eC 2025-11205 Mettaz Stéphane

Description

Remplacement du chauffage à pellets par une pompe à chaleur air-eau intérieure

La Fontaine

Folio n° 3, parcelle n° 507

Zone hameau

7.1.3.12025-47 / eC 2025-10656 Quiros Yuliya

Description

Mise en conformité de la transformation d'un bâtiment d'habitation et de l'installation de deux containers

Les Carres (Mazembroz)

Folio n° 44, parcelle n° 7638

Zone faible densité

8 Energie

8.1 Electricité

8.1.1 Adjudication Station transformatrice électrique Vers l'Eglise étanchéité

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux d'étanchéité à l'entreprise Sarrasin Jean-Michel SA.

8.1.2 Adjudication Station transformatrice électrique Vers l'Eglise Serrurerie

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux de serrurerie à l'entreprise Bruchez Construction Métallique SA

9 Cohésion sociale santé scolarité et formation

9.2 Intégration

Décision

Le Conseil communal décide de remplacer Mme Anne-Dominique Bitschnau par son successeur à la direction de l'AsoFy, M. Cédric Reuse, à la commission d'intégration.